

Le Commandement allié Transformation



RICHARD LAURENT

Le général de brigade d'aviation Richard Laurent a occupé le poste de *Director of Management* auprès du QG SACT à Norfolk (USA) d'août 2007 à février 2010. Depuis le 1^{er} mars 2010, il occupe à la fois la fonction de *DACOS Capability Goals and Standards* et celle de *Director, Staff Element Europe* auprès de l'élément d'état-major du QG SACT implanté à Mons.

De “Allied Command Transformation (ACT)” is ermee belast de voortdurende transformatie van de structuren, de strijdkrachten, de capaciteiten en de militaire doctrines van de NAVO te bevorderen en te superviseren op strategisch commandoniveau teneinde de militaire doeltreffendheid en interoperabiliteit van de Alliantie te verbeteren.

De interacties van de ACT met de naties staan hierbij centraal want de meeste van de huidige en toekomstige capaciteiten van de NAVO worden door haar lidstaten ontwikkeld; de transformatie gebeurt immers vooral in en door de landen zelf.

Le Commandement allié Transformation (ACT) est l'un des deux commandements stratégiques de l'OTAN, l'autre étant le Commandement allié Opérations (ACO) installé à Mons, au Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe (SHAPE).

L'ACT a été créé fin 2002 dans le cadre de la grande réforme des chaînes de commandement de l'OTAN décidée au sommet de Prague. Il a pour tâche de promouvoir et de superviser, à l'échelon du commandement stratégique, la transformation continue des structures, des forces, des capacités et des doctrines militaires de l'OTAN, menée pour améliorer l'efficacité militaire et l'interopérabilité de l'Alliance.

De 2002 à 2009, le poste de commandant suprême allié Transformation (SACT) a été successivement occupé par des officiers généraux américains. Depuis le 9 septembre 2009, c'est le général français Stéphane Abrial qui exerce ce commandement.

Le quartier général du commandant suprême allié Transformation (QG SACT) est implanté à Norfolk, en Virginie (États-Unis). C'est le seul commandement de l'OTAN situé en Amérique du Nord et le seul QG permanent de l'OTAN hors d'Europe. Cette implantation constitue une manifestation tangible du lien transatlantique.

Le QG SACT supervise les différents commandements subordonnés de l'ACT, et notamment le Centre de guerre interarmées (Norvège)¹, le Centre d'entraînement de forces interarmées (Pologne)², le Centre interarmées d'analyse et de retour d'expérience (Portugal)³ et le Centre de recherche sous-marine de l'OTAN (Italie)⁴.

Le QG SACT dispose d'un élément d'état-major en Europe (SEE), qui est co-implanté avec le SHAPE à Mons et interagit avec l'État-major militaire international et le Secrétariat international de l'OTAN, l'ACO, les pays et les autres organismes et agences de l'OTAN, essentiellement autour de questions de planification de la défense et de ressources. Sa proximité géographique facilite en effet cette interface cruciale avec ces importants interlocuteurs de l'ACT. Le représentant du SACT au siège de l'OTAN à Bruxelles y contribue également, notamment en ce qui concerne les questions stratégiques et politico-militaires.

L'ACT entretient des relations interactives étroites avec des installations de formation, d'autres agences et les centres d'excellence de l'OTAN, y compris EGUERMIN à Ostende, qu'il utilise au mieux pour faciliter la transformation des capacités et des forces de l'Alliance.

Le soutien aux hommes et femmes déployés dans le cadre d'opérations de l'OTAN est une préoccupation majeure de l'ACT, qu'il assure notamment au travers de :

- la formation individuelle et de l'entraînement interarmées à l'OTAN visant à doter l'Alliance de membres du personnel d'état-major entraînés selon les normes communes et aptes à opérer efficacement dans un environnement militaire composé de forces multinationales et interarmées ;
- la coordination du processus de retour d'expérience de l'OTAN et les recommandations d'améliorations faites sur la base des enseignements tirés ;
- la coopération avec l'ACO en vue de l'harmonisation et de l'intégration des efforts de transformation dans les activités opérationnelles.

ACT



L'ACT, en charge de la transformation militaire de l'OTAN, est par ailleurs résolument tourné vers l'avenir : il identifie en permanence les améliorations capacitaires requises à moyen et long terme au regard des besoins opérationnels

103

actuels et futurs de l'Alliance. Il contribue aussi activement à les mettre en œuvre par le biais de la planification de la défense, le développement et la mise à l'essai de nouveaux concepts, la recherche et développement scientifiques, des développements dans le domaine des systèmes d'information et de communication, etc. Dans ce contexte, l'accent est mis notamment sur l'analyse opérationnelle menée par l'ACT, en collaboration avec l'ACO, afin de déterminer la nature et l'importance des besoins futurs en matière de capacités et d'interopérabilité, et de les classer par ordre de priorité, dans le but de contribuer au processus de planification de la défense de l'OTAN.

En vue de promouvoir l'amélioration continue des capacités de l'Alliance, l'ACT interagit avec les nations, dépositaires de la majorité des capacités actuelles et futures de l'Alliance, et au sein desquelles s'opère l'essentiel de la transformation. L'ACT a un rôle de facilitateur dans la coordination des innovations et de l'implémentation de développements capacitaires. Il s'appuie pour ce faire sur un réseau mettant en relation les efforts de transformation nationaux et tirant profit de l'expertise des nations, en particulier dans les domaines des enseignements tirés des opérations et des exercices. À leur demande, l'ACT assiste régulièrement les nations dans leur processus de révision de leurs plans. C'est ainsi que l'ACT a récemment répondu favorablement à une demande de la Défense belge en lui fournissant des avis techniques dans le cadre du processus de réflexion stratégique, plus spécifiquement en termes de méthodologie et de définition des besoins capacitaires qualitatifs.

L'ACT entretient par ailleurs des contacts suivis avec les pays partenaires de l'Alliance, des organisations internationales (p.ex. l'Union européenne et les Nations unies) et des organisations non gouvernementales (p.ex. la Croix-Rouge) et divers autres acteurs non-OTAN, y compris l'industrie. Ces relations s'inscrivent dans la perspective plus large de la contribution de l'OTAN à une approche globale de la gestion des crises et visent notamment à améliorer l'interopérabilité sur le terrain, la planification, l'entraînement et les communications ; à partager

et à construire sur les bonnes pratiques ; et à informer au sujet de l'identification des besoins capacitaires.

104

L'ACT a également une fonction de « *think tank* » militaire qui met sa capacité intellectuelle, son analyse et sa vision stratégique de l'environnement sécuritaire global à disposition de l'Alliance et des nations par l'étude des grandes questions requérant un débat politique et militaire. En collaboration avec des institutions et centres de recherche nationaux et internationaux, l'ACT contribue ainsi à une compréhension accrue de l'évolution du contexte géostratégique et de la conduite de la guerre, et à l'identification des réponses appropriées et innovantes pour l'Alliance. À titre d'exemple, mentionnons que l'ACT a contribué aux travaux menés l'an dernier par le groupe d'experts réunis afin de jeter les bases du nouveau concept stratégique de l'OTAN, et qu'il poursuit actuellement l'étude des défis et vulnérabilités liés aux espaces stratégiques communs tels que les espaces aérien et maritime internationaux, l'espace et le cyberspace.

Véritable plaque tournante de la transformation de l'Alliance, l'ACT couvre un large éventail de domaines d'activités touchant aux préoccupations sécuritaires et capacitaires actuelles et futures de l'OTAN. Il interagit à cette fin avec un grand nombre de partenaires, au premier rang desquels figurent les nations, et offre de la sorte aux militaires qui y sont en poste des opportunités uniques d'acquérir des expériences professionnelles particulièrement intéressantes et enrichissantes dans un cadre de travail interarmées multinational.

Bien que la présence militaire belge au sein de l'ACT soit relativement modeste⁵, les postes à y pourvoir méritent dès lors pleinement d'être pris en compte lorsqu'on envisage une affectation auprès d'un organisme international. L'expérience ainsi acquise se révélera sans aucun doute particulièrement précieuse tant au niveau du développement des qualifications professionnelles que de l'apprentissage des techniques d'état-major spécifiques à l'OTAN, et pourra également servir de marchepied à une affectation ultérieure dans un cadre interarmées multinational.

□

^{1.} *Joint Warfare Centre* (JWC), Stavanger

^{2.} *Joint Force Training Centre* (JFTC), Bydgoszcz

^{3.} *Joint Analysis and Lessons Learned Centre* (JALLC), Monsanto

^{4.} *NATO Undersea Research Centre* (NURC), La Spezia

^{5.} 13 postes ACT sont assignés à la Belgique : 6 au GQ SACT à Norfolk, 5 au SEE à Mons et 2 auprès du représentant du SACT au QG OTAN à Bruxelles.